

DDT 84 SPAH  
23 SEP. 2022  
ARRIVÉE

Direction de la sécurité aérienne d'État  
Direction de la circulation aérienne militaire  
Direction de la circulation aérienne militaire  
Sous-direction régionale de la circulation aérienne militaire Sud  
Division environnement aérospatial  
Dossier suivi par :  
Cellule ENVAERO

RECUE  
23 SEP. 2022

Salon de Provence, le 15 septembre 2022  
N°82/ARM/DSAÉ/DIRCAM/SDRCAM SUD/Div.EA

**BORDEREAU D'ENVOI**

**DESTINATAIRE** : DDT 84 – Services de l'Etat en Vaucluse lieu-dit DDT – SPUR/DSAF  
Mr Pascal LE BIANNIC

Désignation de la (des) pièce(s) jointe(s)	Nombre	Observations
<p><u>OBJET</u> : Consultation</p> <p><u>PIECE(S) JOINTE(S)</u> :</p> <p>Dossier concernant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- N°PC 084 088 22 A.0048</li> <li>- Commune(s) de Pernes les Fontaines (84)</li> </ul> <p>+ clé USB</p> <p>TOTAL :</p>	<p>01</p> <hr style="width: 50px; margin: 10px auto;"/> <p>01</p>	<p>TRANSMIS</p> <p>"en retour"</p> <p>Projet PC solaire situé à plus de 3 km d'un aérodrome de la Défense et de ZMT (Zone de mise à terre), et dont la surface est inférieure à 500 m<sup>2</sup>; sans impact sur la circulation aérienne militaire.</p> <p>Pour connaître l'impact sur les servitudes radioélectriques de la Défense, veuillez consulter L'EMZD de Marseille à l'adresse suivante :</p> <p>Etat- Major de Zone de défense Sud Marseille BDD Marseille-Aubagne 111 avenue de la Corse BP 40026 13568 Marseille cedex 02</p>